

Rappels réglementaires

Mme Marine BATTISTINI, DEAL Réunion

Vendredi 5 juillet 2019
MOCA



PRSE3 | ILE DE LA RÉUNION 2017>2021

Constat

L'enfant est vulnérable vis-à-vis des polluants

Son exposition est plus importante qu'un adulte

- respire 50% d'air par kg de plus qu'un adulte
- capte jusqu'à 2 fois plus de polluants

Son système respiratoire n'est pas mature, ni son système de défense

- mécanismes d'élimination des polluants passés dans l'organisme pas totalement opérationnels



PRSE3 | ILE DE LA RÉUNION 2017>2021

Références réglementaires

- Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement [article 180]
- Décret 2012-14 du 5 janvier 2012 modifié par le décret 2015-1926 du 30 décembre 2015
- Arrêté du 1er juin 2016 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public
- Arrêté du 1er juin 2016 relatif aux modalités de présentation du rapport d'évaluation des moyens d'aération
- Les articles L221-8 et R221-30 à 37 du code de l'environnement



Qui est concerné ?

Le nouveau dispositif réglementaire 2018-2023



La surveillance de
la qualité de l'air intérieur
dans les lieux accueillant des enfants
Le rôle des collectivités locales et des gestionnaires de structures privées



1^{er} janvier 2018

- Établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans (crèches, haltes garderie, jardins d'enfants,...)
- Écoles maternelles
- Écoles élémentaires

1^{er} janvier 2020

- Accueils de loisirs
- Établissements d'enseignement du second degré (collège, Lycées,...)

1^{er} janvier 2023

- Structures sociales et médico-sociales
- Établissements pénitentiaires pour Mineurs
- Piscines couvertes

SHN I E
ENVIRONNEMENT



ars
Agence Régionale de Santé
Région Réunion



PRSE3 | ILE DE LA RÉUNION 2017>2021

En quoi consiste le dispositif ?

➔ **Une évaluation obligatoire des moyens d'aération et de ventilation**

➔ **La mise en œuvre au choix :**

- d'un programme d'actions réalisé à partir d'un bilan des pratiques observées dans l'établissement
- la réalisation d'une campagne de mesure de certains polluants



PRSE3 | ILE DE LA RÉUNION 2017>2021

Évaluation des moyens d'aération

Elle porte sur :

- Vérification de la fonctionnalité des fenêtres
- Contrôle des bouches ou grilles d'aération



Elle peut être réalisée par :

- Les services techniques de la collectivité
- Le propriétaire ou l'exploitant du bâtiment
- Des professionnels du bâtiment ...

Un modèle de rapport d'évaluation est disponible sur internet



SANTÉ
ENVIRONNEMENT



ars
Agence de Santé
Ambientale



PRSE3 | ILE DE LA RÉUNION 2017>2021

Mise en œuvre d'un programme d'action

Elle s'appuie sur le **Guide pratique** pour une meilleure qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillants des enfants

4 grilles d'auto-diagnostic s'adressant à plusieurs catégories d'intervenants :

- Équipe de gestion (direction, mairie, etc.)
- Responsable des activités de la pièce occupée (enseignants, puériculteur...)
- Service technique en charge de la maintenance
- Personnel d'entretien des locaux

Le guide est disponible sur internet



Mise en œuvre d'un programme d'action

		Catégories d'intervenants			
		Equipe de gestion	Services techniques	Personnel d'entretien	Responsable d'activités
Thématiques	Organisation du site	X	X		
	Équipements		X		X
	Matériaux (construction, revêtements, mobiliers)	X	X		
	Activités (pédagogiques, ménage, travaux,...)	X	X	X	X
	Aération/Ventilation	X	X	X	X
	Observations			X	X



PRSE3 | ILE DE LA RÉUNION 2017>2021

Rédaction d'un plan d'action

- ✓ Le plan d'action doit être élaboré à partir du bilan des pratiques observées

Exemples d'actions :

- Ouvrir plus fréquemment les fenêtres
 - Aérer les pièces pendant et après les activités de nettoyage
 - Veiller à l'entretien des entrées d'air et bouches d'extraction
 - Choisir des produits moins émissifs (travaux)
-
- ✓ Affichage du poster dans l'école
 - ✓ Évaluation régulière



Campagne de mesures

✓ Les substances mesurées :

- Formaldéhyde
- Benzène
- Dioxyde de carbone
- Perchloroéthylène (si voisinage pressing)

✓ Valeurs réglementaires

- Valeurs limites = valeur au-delà de laquelle des investigations complémentaires doivent être menées et le préfet informé
- Valeurs guides = établies à partir de critères sanitaires : aucun effet sanitaire attendu si < valeurs guides

Substances	Valeur-limite
Formaldéhyde (FA)	100 µg/m ³
Benzène (BE)	10 µg/m ³
Dioxyde de carbone (CO ₂)	Indice de confinement de niveau 5 *
Tétrachloroéthylène (PCE)	1250 µg/m ³

*Un indice de confinement de 5 correspond à des pics de teneur en CO₂ élevés supérieurs à 4 000 ppm (partie par million) et à des valeurs moyennes pendant l'occupation supérieures à 2 000 ppm.



UNION 2017>2021

Le formaldéhyde

✓ Sources :

- Produits de construction et d'ameublement (panneaux de particules)
- Produits domestiques : produits nettoyants, cosmétiques, peintures, vernis, colles, etc.

✓ Risques sanitaires :

- Irritant pour l'appareil respiratoire et les muqueuses oculaires
- Classé depuis 2004 comme cancérogène certain pour l'homme (cancers du nasopharynx) par le CIRC (centre international de recherche sur le cancer)



Le benzène

- ✓ Sources : résidu des gaz de combustion
 - ➔ Sources intérieures : combustion domestiques, tabagisme, produits de décoration et de bricolage avant 2009
 - ➔ Sources extérieures : chauffage au bois, trafic routier (essence)

- ✓ Risques sanitaires :
 - ➔ Hémopathies (maladies du sang) bénignes et malignes
 - ➔ Classé depuis 1987 comme cancérogène certain pour l'homme (leucémies) par le CIRC



Le dioxyde de carbone (CO₂)

✓ Sources :

- ➔ Respiration des occupants
- ➔ Gaz de combustion

✓ Risques sanitaires :

- ➔ Non toxique aux concentrations maximum rencontrées mais
 - Troubles, maux de tête, somnolence, fatigue générale
 - Liens entre confinement et diminution des capacités scolaires des enfants

Très bon indicateur du niveau de confinement et du mauvais renouvellement d'air



PRSE3 | ILE DE LA RÉUNION 2017>2021

Le tétrachloroéthylène

✓ Sources :

- Installations de nettoyage à sec (pressings, nettoyage et dégraissage de pièces industrielles)
- Produits de décoration et de consommation : moquettes, tapis, vernis et peintures

✓ Risques sanitaires :

- Irritation des voies respiratoires/yeux, vertiges, nausées, maux de tête
- Si exposition fréquentes et intenses, effets rénaux, hépatiques et neurologiques non cancérogènes rapportés (pressing)
- Classé depuis 2014 comme cancérogène probable pour l'homme (cancer de la vessie) par le CIRC



Campagne de mesure

- ✓ Qui mesure ?
 - ➔ Laboratoires spécialisés accrédités COFRAC
 - ➔ A La Réunion : voir liste diapo suivante

- ✓ Quelles fréquences ?
 - ➔ Tous les 7 ans ou 2 ans en cas de dépassement

- ✓ En cas de dépassement des valeurs limites:
 - ➔ Le laboratoire informe le préfet
 - ➔ L'établissement engage une expertise pour rechercher les sources de pollution



Organisme	Téléphone	Polluants
CEAI	03 22 49 69 58	Benzène Formaldéhyde Perchloroéthylène
ITGA	02 23 44 07 21	Benzène Formaldéhyde
OXYGENAIR	09 81 63 23 17	Benzène Formaldéhyde
BUREAU VERITAS EXPLOITATION	01 30 30 89 19	Benzène Formaldéhyde
BUREAU VERITAS	02 35 59 46 64	Benzène Formaldéhyde
BUREAU VERITAS	05 57 96 24 72	Benzène Formaldéhyde
C2S Conseil Chimie Service	04 42 51 58 22	Benzène Formaldéhyde
APAVE SUD EUROPE SAS	04 72 32 33 64	Benzène Formaldéhyde



PRSE3 | ILE DE LA RÉUNION 2017>2021

Choix du dispositif

Auto-diagnostic de la qualité de l'air intérieur

Avantages

- Sensibilisation de l'ensemble des acteurs et usagers des bâtiments
- Mise en place d'outils

Inconvénients

- Réévaluation des pratiques et objectifs tous les 2 ans ?
- Travail en collaboration chronophage
- Coût réel ?

Mesures de la qualité de l'air intérieur (formaldéhydes, benzène, CO₂, etc.)

Avantages

- Exposition réelle des usagers à la pollution
- A renouveler tous les 7 ans (2 ans)
- Gain de temps

Inconvénients

- Coûts élevés
- Absence de sensibilisation des usagers des bâtiments

